

# **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Télédistribution**

## **Condensé du compte rendu du Comité Syndical du 31 mars 2022 à Cappelle-la-Grande**

- Le Compte Administratif 2021 : Le résultat est conforme à nos prévisions budgétaires. Nous avons réalisé un excédent de fonctionnement à hauteur de 18 97,33 € ainsi qu'un excédent d'investissement à hauteur de 209 842,33 €. Suite aux résultats de l'année précédente et au report d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 801 035,78 € quant au résultat de la section d'investissement, il s'élève à 2 099 861,08 €. Le résultat total des deux sections est de 2 734 438,86 €. Avis favorable à l'unanimité.
- Le Compte de Gestion 2021 (document justifiant l'ensemble des opérations financières effectuées par la Trésorerie principale) laisse apparaître des résultats identiques au Compte Administratif 2021. De ce fait, le Compte de Gestion du Receveur a été voté à l'unanimité du Comité.
- Le Budget Primitif 2022 : Il est rappelé que le coût à la prise par foyer reste inchangé, à savoir 95 €. De ce fait, les recettes de fonctionnements sont de l'ordre de 2,3 millions d'euros. Le résultat reporté à hauteur de 801 035,78 € permet d'équilibrer le budget à hauteur de 3,1 millions d'euros. Quant à la section d'investissement, le résultat cumulé et l'amortissement du réseau permettent de financer les travaux. De plus, à savoir que nous sommes toujours en attente du reversement de l'offre de co-investissement de la CUD, relatif à la part des opérateurs d'un montant de 2,3 millions d'euros, ce qui nous permettrait d'équilibrer le budget 2023 et ainsi ne pas avoir recours aux emprunts. Le budget total d'investissement et de fonctionnement s'élève à 6 888 000 €. Avis favorable à l'unanimité.
- Une subvention sera versée à l'Association du Personnel Territorial de Saint Pol sur Mer pour le rattachement du personnel du SIVU. Le coût sera de 250 € pour l'année 2022. Avis favorable à l'unanimité du Comité.

### Divers :

- Le marché de modernisation du réseau FTTH a été attribué à l'entreprise TUTOR,
- Le démarchage sauvage perdure sur notre territoire, il est de nouveau demandé aux maires de faire un appel à la vigilance,
- Nous sommes en prospection en vue du remplacement des chaînes supprimées par le groupe VIACOM,
- Des caméras et badgeuses seront installées prochainement dans les cinq têtes de réseau.